



Rapport Moral 2018
Assemblée Générale 2019
Pascal CADIOU Président du Stud Book Selle Français

Je vais commencer ce rapport moral par vous donner une date, une date qui va compter dans l'histoire de notre association. Le 16 octobre 2018, nous avons obtenu notre agrément, par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du statut d'organisme de sélection. C'est le résultat d'un processus qui a commencé il y a plusieurs années entraînant une modification de nos statuts en 2017, une convention avec le SIR pour l'édition de nos livrets et tout cela pour répondre aux exigences de ce nouveau défi.

Il ne faut pas penser que ce statut d'OS est une finalité. Non, le changement est engagé mais le véritable challenge est devant nous...

Assumer nos missions zootechniques, sociétales et de promotion en totale autonomie. Qui dit plus de liberté, dit plus de responsabilités. C'est ce que nous rappelle le règlement zootechnique européen adopté en novembre dernier et d'inspiration très libérale sur le modèle Anglo-Saxon.

Nous avons de ce fait, depuis plusieurs années, engagé ce tournant en travaillant sur notre schéma de sélection, sur la caractérisation des reproducteurs et de leurs descendants, sur l'amélioration génétique en donnant une place plus importante aux jeunes générations, en allant à la conquête de nouveaux marchés et tout cela en flirtant avec une autonomie financière de 70%.

Grâce aux travaux de recherche auxquels nous collaborons avec l'INRA et l'IFCE nous construisons l'évaluation génétique de demain. Nous aurons l'occasion d'y revenir pendant le rapport d'activité.

Tout est en mouvement, et je voudrais à l'occasion de ce rapport moral remercier l'ensemble des acteurs de ce mouvement.

- Les éleveurs qui sont évidemment les premiers concernés par notre avenir collectif, en participant massivement au contrôle de performances.
- Les juges qui par souci d'harmonisation des notations travaillent à leur formation continue au service de la caractérisation.
- Les associations régionales d'éleveurs qui organisent le contrôle de performance à travers les épreuves de modèles, allures et aptitudes, jusqu'à 3 ans, sur tous les territoires.
- Les services de l'Etat et notamment le ministère de l'Agriculture, l'Ifce notre institut technique, l'INRA, l'Idèle à travers son département génétique dont les objectifs sont de nous accompagner, au mieux de nos intérêts, dans cette période de mutation.
- Le Fonds EPERON, qui encourage nos actions innovantes et structurantes, soutien l'encouragement grâce à la solidarité des sociétés des courses.
- La société Hippique Française, notre société mère, qui en plus de ses actions de structuration de la filière sport, nous représente notamment au sein de la gouvernance Filière Cheval.
- Nos partenaires privés qui accompagnent nos efforts et se reconnaissent dans notre engagement.
- La région Normandie avec qui nous avons signé une convention, le département de la Manche et la communauté d'agglomération de St Lô qui encouragent nos événements sur leur territoire.

Le rapport d'activité va revenir en détails sur ce qui a été réalisé en 2018, mais je voulais quand même aborder deux grands chantiers qui ont été initiés en 2018 :

- Une nouvelle répartition de l'encouragement financier sur les concours de caractérisation régionaux de 3 ans montés.
- La modification du circuit des mâles de 2 et 3 ans à une période de plus grande disponibilité des acteurs et surtout qui respecte d'avantage le développement physiologique de nos jeunes chevaux.



Je tiens à remercier également les administrateurs du Stud Book qui font un travail de réflexion et de participation aux commissions afin de murir au mieux toutes les évolutions que nous engageons régulièrement pour mieux répondre aux attentes de nos adhérents.

Evidemment, toute l'équipe du SF ainsi que nos prestataires dont l'unique ambition est d'être au service des éleveurs et des orientations définies par notre conseil d'administration.

Pascal Cadiou